Compte rendu du Conseil d'école du 24/03/2022

1) Choix du calendrier scolaire 2022/2023 : 2 ou 3 semaines de vacances à Noël ?

L'équipe pédagogique du primaire penche pour 3 semaines. La semaine manquante serait rattrappée en février. Le Conseil d'école doit donner son avis sur la question et procède à un vote à main levée.

Vote

- 2 semaines : 6 voix
- 3 semaines (-2 jours à Noël, à récupérer les 6 et 7 mars) : 12 voix
- 5 absentions
- **Contre les propositions : 1 voix** (Le calendrier ne comporte que 35 semaines, au lieu de 36, ce qui revient à augmenter l'horaire hebdomadaire ou à travailler quelques lundis aprèsmidi pour rattraper les heures manquantes)

Rappel sur le fonctionnement : L'avis est transmis au Conseil d'établissement qui, à son tour, transmettra son avis au Service de coopération et d'actions culturelles de l'Ambassade de France qui tranchera en faveur de la majorité des réponses des établissements français de Madagascar pour un calendrier unique à tous les établissements du réseau AEFE.

2) Horaires hebdomadaires: Depuis son arrivée, le directeur souhaite une réflexion en profondeur sur le rythme hebdomadaire d'accueil des élèves. L'équipe pédagogique a commencé ce travail qui a fait l'objet de deux réunions ces dernières semaines. Même si les travaux ne sont pas encore terminés, nous pouvons livrer au Conseil d'école nos interrogations et nos propositions, afin que les parents d'élèves y soient associés. En effet, il est indispensable que les familles se prononcent d'ici la fin de l'année scolaire, notamment sur l'amplitude horaire de la journée et de la pause méridienne.

Rappel sur les principes d'organisation de la semaine de l'élève et le volume horaire annuel de classe au primaire :

- ✓ Le volume horaire annuel de classe doit être de 864h00 pour l'enseignement du programme français + 36h00 accordées par dérogation pour l'enseignement du malgache, soit un total de 900h00 annuel.
- ✓ La semaine de l'élève doit être de 25h00, y compris l'heure de malgache.
- ✔ Des aménagements et dérogations sont possibles pour prendre en compte les contraintes locales éventuelles : embouteillages, insécurité, conditions climatiques...

Aussi, au LFT, le planning hebdomadaire comporte plus d'heures de travail le matin que l'aprèsmidi où il fait généralement plus chaud.

- → Lundi matin et quelques lundis après-midi pour les cycles 2 et 3
- → Mardi matin et après-midi
- → Mercredi matin
- → Jeudi matin et après-midi
- → Vendredi matin

Questionnement:

- Le rythme annuel est irrégulier : certains lundis après-midi sont travaillés, d'autres non. Est-il possible et préférable d'avoir des semaines identiques toute l'année ?
- Le volume horaire annuel doit être respecté ; cette année, nous avons ajouté des lundis après-midi pour arriver à 900h00. Mais il serait préférable de garder les mêmes semaines toute l'année, quitte à ajouter 20 mn par jour, en commmençant la classe à 7H40 chaque matin par exemple.
- La question est posée de décaler les après-midi sur le créneau 14h00/16h00 au lieu de 4h30/16h30. Cela permettrait une pose plus courte pour les élèves de la cantine.
- Une question encore sans réponse :

Les élèves des cycles 2 et 3 travaillent 25h00 par semaine pour intégrer l'heure de malgache. Les élèves du cycle 1 travaillent 24h00.

Comme c'est la totalité du primaire qui a une dérogation pour une heure de malgache en plus, nous n'avons pas d'explication au fait que les élèves du cycle 1 ne bénéficient pas de cette heure. C'est l'objet d'une recherche actuellement : soit ils doivent en bénéficier, soit non.

En résumé, le premier souhait de l'équipe pédagogique est que le rythme hebdomadaire soit plus régulier. Si on choisit l'option où l'on ne travaille pas le lundi après-midi, cela revient à placer ces heures ailleurs. Le matin en commençant un peu plus tôt par exemple.

3) Le règlement intérieur de l'école primaire

Ce règlement sera voté lors du dernier Conseil d'école. Nous souhaitons y apporter les modifications suivantes, à réfléchir d'ici fin mai.

Quelques modifications à apporter :

Art 2 : Pour toute question concernant la scolarité de votre enfant, les parents peuvent prendre contact aavec l'enseignant-e qui pourra vous recevoir sur rendez-vous.

Art4 : Cahier de liaison au lieu de carnet de correspondance.

Art 8 : préciser "tenue correcte" – La question d'un uniforme (ex T-Shirt avec le logo du LFT est soulevée)

Art 11 : En cas de non respect du règlement

→ Les sanctions sont interdites à l'école primaire, ainsi que les exclusions de cours ou d'école. Une mise à l'écart temporaire du groupe est possible, le temps que l'élève retrouve le calme éventuellement.

Nous souhaitons incorporer l'idée d'apporter une réponse éducative et mesurée.

"Selon la gravité du manquement au règlement, notamment en cas d'atteinte à la personne, moralement ou physiquement, la situation sera tout d'abord traitée par les enseignants de service de surveillance qui transmettront les informations à l'enseignant de la classe qui pourra reparler du règlement et des possibilités de sortie d'un conflit en associant les délégués d'élèves (rôle de médiateurs). Le Directeur suivra les modalités de cette réponse éducative et assurera le lien avec les familles".

4) Les axes prioritaires du Projet d'établissement.

Nous avons travaillé autour de 4 objectifs

Axe I) L'inclusion scolaire

Axe II) La formation des enseignants

Axe II) Le plurilinguisme

Axe IV) L'Education au Développement Durable

Axe I) L'inclusion scolaire.

Habituellement, on évoque l'objectif d'excellence comme le premier axe d'un Projet d'établissement. Il n'est pas très difficile d'obtenir d'excellents résultats lorsqu'on recrute et trie des élèves après un test d'entrée. C'est un autre défis que d'accueillir des élèves avec des niveaux de compétence très différents et de conserver 100% de réussite aux examens !

L'excellence, c'est parvenir à emmener tous les élèves vers de meilleurs résultats, quels que soient leur point de départ. Cela passe par l'inclusion de tous les élèves, la mise en place d'ateliers de remédiations, éventuellement, le recrutement de professeurs spécialisés...

Axe II) La formation des enseignants.

En plus du catalogue de formations proposées chaque année à l'ensemble des personnels des lycées français, les compétences de chacun peuvent et doivent s'enrichir d'expériences pédagogiques nouvelles.

Pour cela, les Actions fédératrices proposées chaque début d'année scolaire doivent se multiplier et essaimer dans les classes. Elles sont autant d'occasion d'acquérir une autre posture dans la classe, laissant l'élève s'approprier les situations d'apprentissages. (ex : ...)

Axe III) Le plurilinguisme

Quelle est l'ambition du LFT en matière de plurilinguisme : DNL ? EMILE ? Vers des classes internationales au secondaire ? Actuellement nous avançons sans connaître réllement ses ambitions. Ces objectifs mériteraient d'être fixés dans le Projet d'établissement car nous ressentons le potentiel de nos élèves. Il nous reste à cadrer et organiser un parcours cohérent pour eux.

De là découleront :

- des programmations et progressions de cycles précises, surtout au niveau du cycle 3. Jusqu'où poussons-nous nos élèves de CM2 ? A partir de quel niveau de maîtrise de l'anglais vont-ils travailler à l'entrée en 6ème ?
- les supports pédagogiques nécessaires
- les besoins en formation des enseignants, notamment pour la délivrance d'habilitations à enseigner l'anglais et en anglais.
- l'organisation de certifications pour les élèves en fin de primaire ou de cycle 3 Idem pour l'enseignement du malgache.

Axe IV) L'Education au Développement Durable.

Forts des expériences passées, réussies ponctuellement mais non pérennes, nous pensons qu'il est important d'introduire l'EDD dans un des axes du Projet d'établissement. Ce serait une marque forte de l'engagement de l'établissement dans la recherche de la labellisation DD proposée par l'AEFE.

- Elections de 2 éco-délégués au collège/lycée dès le début d'année 2022-2023
- Les élections des éco-délégués ont déjà eu lieu au primaire
- Intégration des projets des élèves dans l'organisation générale du lycée :
- ✔ Compostage
- ✔ Economie de papier et recyclage du papier
- ✔ Attention accordée aux commandes de fournitures pour éviter le gaspillage. Réutilisation de cahiers et autre papeterie d'une année sur l'autre (harmonisation des listes de fournitures entre classes)
- ✔ Création d'une pépinière (en cours au primaire)
- ✓ Développer le travail avec des partenaires dans une collaboration Lycée / entreprises
- ✔ Création d'un calendrier DD. Choisir 4 temps forts :
- Journée du nettoyage
- Journée de la terre
- Journée de l'océan
- Journée de la forêt

D'autres propositions des élèves du primaire sont à l'étude :

- Economiser l'eau avec des robinets poussoirs
- Récupérer l'eau de pluie pour les toilettes

5) Questions diverses

Le directeur fait remarquer que nous n'avons pas de réponse à la demande de construction de paillotes pour accueillir les élèves de maternelle pendant le temps de goûter. Demande effectuée depuis plusieurs années et lors de chaque Conseil d'école depuis deux ans. Ces paillotes pourraient servir aussi aux élèves pendant les récréations, pendant les pauses méridiennes pour ceux qui sont inscrits à la cantine et pendant la classe pour permettre des travaux à l'extérieur à la saison chaude. En attendant, les enfants goûtent sur des nattes à même le sol.